

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 131 221 887 Euros
Siège social : 34, Avenue Léon Gaumont – 93100 MONTREUIL

RCS BOBIGNY 509 600 193

(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 MAI 2026

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Affectation du résultat

L'an deux mille vingt-six,
et vingt mai à dix heures,

La société ATHOS, société par actions simplifiée au capital social de 1.040.027,84 Euros, dont le siège social est situé au 34, Avenue Léon Gaumont – 93100 MONTREUIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 977 924 786, représentée par Monsieur Claude ZAOUATI, son Président,

A été convoquée à la présente Assemblée, en qualité d'Associé unique de la Société, au siège social de la Société situé 34, Avenue Léon Gaumont – 93100 MONTREUIL.

[...]

Le Président rappelle ensuite que l'Associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des rapports qui les concernent,*
- *Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,*
- *Approbation des conventions réglementées,*
- *Quitus à donner,*
- *Situation du mandat du Commissaire aux comptes,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités.*

[...]

A l'issue de celle-ci, l'Associé unique prend successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé unique, connaissance prise des informations concernant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, du rapport du Commissaire aux comptes et des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et font apparaître **un bénéfice de 2 869 501,20 Euros.**

L'Associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

En conséquence de l'adoption des décisions qui précèdent, l'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de **2 869 501,20 Euros** comme suit :

- A titre de dividendes 2 000 000,00 €
soit 0,02 € par action (arrondi au centime près)
- Au poste « Autres réserves » 869 501,20 €
Lequel passe alors de la somme de 15 180 938,61 Euros à la somme de 16.050.439,81 Euros.

[...]

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que cette distribution de dividende ne sera pas éligible à l'abattement de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du même Code, puisque que seuls les associés personnes physiques résidant en France peuvent bénéficier de cette réfaction.

[...]

HUITIEME DECISION

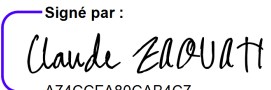
Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale obligatoires.

[...]

Extrait certifié conforme par le Président, réputé signé à la date du 20 mai 2026, après lecture, par procédé de signatures électroniques certifiées conformément aux articles 1174 et 1367 du Code civil, au décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 et au règlement UE 910/2014 relatif à l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Signé par :



A74CCFA80CAB4C7...

Monsieur Claude ZAOUATI
Le Président



EXPERTISE COMPTABLE
& CONSEIL

Certifiés
conformes aux
livres comptables
de l'entreprise

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

34 AVENUE LEON GAUMONT

93100 MONTREUIL

Signé par :


A74CCFA80CAB4C7...

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 242 353 440 euros

Chiffre d'affaires : 4 891 662 euros

Résultat net comptable : 2 869 501 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 14/05/2026

RZ EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

Jean-Michel PORTIER
Expert-Comptable

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	59 930	21 582	38 348	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 569 676	8 984 224	1 585 451	1 585 451
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	1 541 505	142 826	1 398 679	2 377
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	30 960		30 960	1 683 750
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	209 545 099	17 549 798	191 995 301	183 661 735
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	6 492 251	227 879	6 264 372	6 191 951
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	373 386		373 386	319 990
	Total de l'actif immobilisé (III)	228 612 806	26 926 309	201 686 497	193 445 255
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 246 333	11 793	5 234 540	3 135 949
	Autres créances	2 324 163		2 324 163	2 683 406
	Charges constatées d'avance	303 779		303 779	124 601
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres titres	20 014 325		20 014 325	14 325
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	12 790 136		12 790 136	27 029 631
	Total de l'actif circulant (IV)	40 678 736	11 793	40 666 943	32 987 912
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 131 221 887)	131 221 887	131 221 887
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 122 189	13 122 189
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	15 180 939	25 872 197
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 869 501	(10 691 259)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	114 412	94 585
Total des capitaux propres		162 508 928	159 619 600
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		1 065 557
	Provisions pour charges		
Total des provisions			1 065 557
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	15 432 484	27 633 797
	Emprunts et dettes financières divers (2)	61 979 435	35 457 553
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 554 019	1 807 612
	Dettes fiscales et sociales	659 370	629 843
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	219 204	219 204
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	79 844 512	65 748 010
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		242 353 440	226 433 167
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 869 501,20	(10 691 258,73)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		64 419 618	66 062 749
(2) Dont emprunts participatifs			

Paraphe
CE

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/202512 mois	01/01/2024 31/12/202412 mois	Ecarts %
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 891 662 100,00	2 899 932 100,00	1 991 729 68,68
Ventes de marchandises			
- Achats de marchandises			
- Variation stocks de marchandises			
MARGE COMMERCIALE			
Production vendue : Biens			
+ Production vendue : Travaux	4 891 662 100,00	2 899 932 100,00	1 991 729 68,68
+ Production vendue : Services			
+ Variation production stockée			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 891 662 100,00	2 899 932 100,00	1 991 729 68,68
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	4 891 662 100,00	2 899 932 100,00	1 991 729 68,68
- Achats stockés approvisionnement			
- Variation des stocks et approvisionnement			
- Achats de sous-traitance			
- Achats non stockés	14 677 0,30	5 163 0,18	9 514 184,28
- Autres charges externes	4 655 726 95,18	3 019 073 104,11	1 636 652 54,21
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	4 670 402 95,48	3 024 236 104,29	1 646 167 54,43
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	221 259 4,52	(124 304) -4,29	345 563 278,00
+ Subventions			
- Impôts, taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes	470 187 9,61	51 999 1,79	418 188 804,22
- Salaires		100 000 3,45	(100 000) -100,0
- Cotisations sociales		15 667 0,54	(15 667) -100,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(248 928) -5,09	(291 970) -10,07	43 041 14,74
+ Reprises sur amortissements et provisions	1 065 557 21,78		1 065 557
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.			
+ Autres produits de gestion courante	4 770 0,10		4 770
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat			
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	153 783 3,14	5 265 0,18	148 518 N/S
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées			
- Autres charges de gestion courante	232 533 4,75	22 260 0,77	210 274 944,64
RÉSULTAT EXPLOITATION	435 083 8,89	(319 494) -11,02	754 577 236,18
+ Quote-part sur opérations en commun			
+ Produits financiers	5 691 822 116,36	1 208 450 41,67	4 483 373 371,00
- Quote-part sur opérations en commun			
- Charges financières	2 921 873 59,73	6 327 874 218,21	(3 406 002) -53,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 205 032 65,52	(5 438 918) -187,5	8 643 951 158,93
Produits exceptionnels		341 546 11,78	(341 546) -100,0
- Charges exceptionnelles	19 827 0,41	5 593 886 192,90	(5 574 059) -99,65
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(19 827) -0,41	(5 252 340) -181,1	5 232 513 99,62
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	315 704 6,45		315 704
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 869 501 58,66	(10 691 259) -368,6	13 560 760 126,84

CE

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **242 353 440** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 653 811** euros et un total **charges** de **8 784 310** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 869 501** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A l'exception du changement de méthode signalé en annexe libre, aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participations

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les titres de participations sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. A condition que leur évolution ne résultent pas de circonstances accidentelles, les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de reentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Conformément à la réglementation comptable sur le actifs, la société a opté pour l'incorporation des frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations. Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur cinq ans calculé au prorata temporis conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

Fonds Commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial selon les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

La valeur nette comptable de l'actif incorporel est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif incorporel devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général. Ce règlement a conduit la société à modifier certaines méthodes de présentation et de classification des états financiers afin de se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, ainsi qu'aux règles de regroupement et de clarification des postes. Ce changement constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions applicables, les comptes comparatifs ont été retraités lorsque cela était nécessaire afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices, sans incidence sur le résultat ni sur la situation nette de l'entreprise.

Nous vous précisons que l'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Si le règlement ANC n°2022-06 avait été appliqué au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les principaux agrégats auraient été modifiés :

- Le poste Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles aurait été de 907€ contre 0€ ;
- Le poste Autres produits aurait été de 4 693€ contre 0€ ;
- Le total des Produits d'exploitation aurait été de 2 905 532€ contre 2 899 932€ ;
- Le poste Dotation aux provisions aurait été de 1 065 557€ contre 0€ ;
- Le poste Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées aurait été de 7 225€ contre 0€ ;
- Le total des charges d'exploitation aurait été de 4 292 208€ contre 3 219 425€.
- Le résultat d'exploitation aurait été de - 1386 676€ contre - 319 493€.

- Le poste produits des cessions d'immobilisations financières aurait été de 332 372€ ;
- Les produits financiers totaux auraient été de 1 540 821€ ;
- Le poste Valeurs comptables des immobilisations financières cédées aurait été de 4 510 752€ ;
- Les charges financières totales auraient été de 10 838 627 € ;
- Le résultat financier aurait été négatif de 9 297 806€ ;

- Les charges exceptionnelles auraient été de 10 350 € contre 5 593 886 € ;
- Les produits exceptionnels auraient été de 3 575€ contre 341 546€..

Il est précisé que le règlement ANC 2022-06 a conduit à regrouper les lignes de charges exceptionnelles et produits exceptionnels, au compte de résultat, en une ligne sans ventilation. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2024, nous vous précisons que :

La ligne de charges exceptionnelles d'un montant de 5 593 886€ se décomposait ainsi :

- Charges exceptionnelles sur opérations en capital : 4 517 978€ ;

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- Dotations exceptionnelles aux amortissement et provisions : 1 075 907€;

La ligne de produits exceptionnels d'un montant de 341 546€ se décomposait ainsi :

- Produits exceptionnels sur opérations de gestion : 4 693€ ;
- Produits exceptionnels sur opérations en capital : 333 278€ ;
- Reprise de provisions et transferts de charges : 3 575€.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

1. Cash Pooling

Depuis l'exercice clos le 31/12/2024, une gestion de trésorerie centralisée (cash pooling) avec d'autres entités du groupe a été mise en place, la société tête de ce cash pooling est la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS.

2. Intégration Fiscale

Depuis le 1er Janvier 2024, la SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS bénéficie en tant que membre, du régime fiscal de l'intégration fiscale (Article 223A du CGI), dont la société tête de groupe est la SAS ATHOS (RCS 977924786).

3. Entité consolidante

La société consolidante est la société ATHOS, dans laquelle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

4. Garantie d'actif et passif

Dans le cadre de la cession de l'Assureur Crédit, une garantie d'actif et de passif a été incluse dans le contrat de cession. Elle s'élève à 1 077 624 euros jusqu'au 20 mai 2024 puis dégressive à 923 678 euros jusqu'au 20 mai 2025 (ou deux mois après l'expiration des délais de prescription en matière sociale, fiscale et de déclarations fondamentales usuelles).

Evènements postérieurs à la clôture

Fusion avec A COMME ASSURE

La Société projette un rapprochement par fusion absorption avec la société ACOMMEASSURE, détenue indirectement par ASSURANCES 2000 PARTICIPATIONS afin de renforcer les synergies existantes entre ces deux entités, alléger significativement les coûts de gestion administrative et assurer la cohérence de l'organisation opérationnelle du Groupe.

Cette fusion devrait avoir lieu au premier semestre 2026.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	10 580 301		49 305			10 629 606
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 580 301		49 305			10 629 606
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			1 180 837			1 180 837
	Instal., agencement, aménagement divers			358 291			360 668
	Matériel de transport	2 377		30 960			30 960
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 683 750				1 683 750	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 686 127		1 570 088		1 683 750	1 572 465
FINANCIERES	Participations	201 211 533		8 333 566			209 545 099
	Créances rattachées à des participations	6 363 330		128 921			6 492 251
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	319 990		53 396			373 386
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		207 894 852		8 515 883		
TOTAL		220 161 280		10 135 276		1 683 750	228 612 806

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			10 625	10 957		21 582
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			10 625	10 957		21 582
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				114 866		114 866
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier				27 960		27 960
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				142 826		142 826	
TOTAL				10 625	153 783		164 408

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	19 827						
TOTAL	19 827						
TOTAL GENERAL NON VENTILE		19 827					19 827

19 827
Paraphe
CE

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	94 585	19 827		114 412
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	94 585	19 827		114 412
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 065 557		1 065 557	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 065 557		1 065 557	
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 984 224			8 984 224
	Sur stocks et en-cours	17 721 176	56 500		17 777 676
	Sur comptes clients	11 793			11 793
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	26 717 194	56 500		26 773 694
TOTAL GENERAL		27 877 336	76 327	1 065 557	26 888 106
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			56 500 19 827	1 065 557	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	6 492 251		6 492 251
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	373 386		373 386
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 246 333	5 246 333	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	49 464	49 464	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	9 546	9 546	
	Groupe et associés	2 264 945	2 264 945	
	Débiteurs divers	208	208	
	Charges constatées d'avance	303 779	303 779	
TOTAL DES CREANCES		14 739 912	7 874 276	6 865 636
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 590	7 590		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	15 424 894		15 424 894	
	Emprunts et dettes financières divers	7 936 888	7 936 888		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 554 019	1 554 019		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	654 340	654 340		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 834	1 834		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 197	3 197		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	54 042 547	54 042 547		
	Autres dettes	219 204	219 204		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		79 844 512	64 419 618	15 424 894	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 773 654			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		3 153 889
Autres créances clients		3 090 790
CLIENTS A FACTURER	3 079 786	
CLIENTS A FACTURER - TVA 20%	11 004	
Autres créances		63 099
ETAT-CH. A PAYER-PROD.A RECEV.	9 546	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	53 553	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 328 068
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS A PAYER	7 590	7 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FNP	1 317 281	1 317 281
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	3 197	3 197

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		303 779	303 779
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			303 779

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		131 221 887,00	1,0000	131 221 887,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		131 221 887,00	1,0000	131 221 887,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	131 221 887				131 221 887
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	13 122 189				13 122 189
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	25 872 197	(10 691 259)			15 180 939
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(10 691 259)	10 691 259		2 869 501	2 869 501
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	94 585			19 827	114 412
TOTAL	159 619 600			2 889 328	162 508 928

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	159 619 600
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	159 619 600
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	2 889 328

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 891 662		4 891 662
TOTAL	4 891 662		4 891 662

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 205 032		3 205 032
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(19 827)		(19 827)
RESULTAT COMPTABLE		3 185 205		3 185 205

(1) après retraitements fiscaux.

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Filiales et participations

1/2

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
ASSURANCES 2000	22 855 317	100,00	125 500 000	125 500 000	(2 031 822)
EUROASSURANCE	14 810 849	100,00	5 100 594	5 100 594	(5 905 066)
MAXANCE BABEUF	744 346	100,00	38 500	38 500	
ASSUREO	1 255 075	100,00	15 176 670	15 176 670	
ASC CREDITS	3 470 975	100,00	10 955 751	3 215 514	2 469 442
GIE AMAE	443 105	100,00	325 200	325 200	
AMAE MAROC					3 794 930
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
KALIZ		32,85	10 051 628	6 094 628	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
ASSURANCES 2000		83 158 663	7 922 786	2 000 000	
EUROASSURANCE		36 671 544	6 576 847	2 000 000	
MAXANCE BABEUF		618 470	408 119	150 000	
ASSUREO		14 100 732	1 209 145		
ASC CREDITS		7 075 442	745 009		
GIE AMAE		37 183 326			
AMAE MAROC					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
KALIZ					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Paraphe

CE

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Filiales et participations

2/2

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
MAXANCE MONACO	8 749 337	99,98	10 358 411	10 358 411	1 011 898
AB COURTAGE	(509 339)	100,00	5 863 360	10 800	227 879
VOUS FINANCER	(175 944)	100,00	18 107 684	18 107 684	505 204
MEDIA COURTAGE	5 194 709	100,00	8 333 566	8 333 566	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	13 258 763	399,98	42 663 021	36 810 461	1 744 981
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	13 258 763	399,98	42 663 021	36 810 461	1 744 981
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
MAXANCE MONACO		29 209 843	3 487 251	999 800	
AB COURTAGE		486 559	(20 358)		
VOUS FINANCER		2 543 559	(25 708)		
MEDIA COURTAGE		6 423 559	303 542		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		38 663 520	3 744 727	999 800	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		38 663 520	3 744 727	999 800	

Paraphe

CE

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	NV AUDIT							
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	23 000	22 500	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	23 000	22 500	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »